

INFORMATIONS POUR LES PERSONNELS

Recrutements sans concours

Septembre
2022
N° 8

LE SAVIEZ-VOUS ?
FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

#jevotecgt
le 8 décembre 2022
ESSENTIELLE POUR NOS DROITS. POUR LE SERVICE PUBLIC
ÉLECTIONS FONCTION PUBLIQUE

La CGT impose à la Direction Générale, la mise en stage de 119 agents.

La Direction Générale par courrier du **16 septembre 2022** a été contrainte de décider l'**ouverture immédiate de 119 postes au recrutement sans concours pour les agents de Catégorie C (ASH, AEQ, Administratifs).**

C'est une grande victoire du syndicat CGT, qui dès le début des négociations, a combattu pour faire respecter les droits statutaires.

Le 24 avril 2022 la CGT a quitté une réunion avec la DRH:

- Refusant de négocier en défaveur des agents contre la réglementation, la Direction proposant : **48 recrutements sans concours sur 119 possibles.**
- exigeant que le nombre de recrutements sans concours soit défini par le nombre de contractuels sur EPV, présents au 1er janvier 2022 soit 119. (Lois n° 83-634 du 13 juillet 1983 et n° 86-33 du 9 janvier 1986).

Le 30 juin 2022 la Direction tentait une autre manœuvre : 73 recrutements. La CGT refusait cette proposition injuste pour les 46 autres.

Le 03 août 2022, suite au refus de la CGT, suivie par les autres organisations syndicales, la Direction veut passer en force et appliquer sa 1ère proposition soit 48 postes.

Le 8 septembre 2022, lors des 10 ans d'Estaing et devant les élus, la CGT intervient pour dénoncer le non-respect de la réglementation de la Direction au détriment des contractuels sur emplois permanents.

Le 12 septembre 2022, lors de la CME, la CGT intervient devant les Médecins à ce sujet. Le syndicat insiste sur le fait que les contractuels concernés font partie des personnels parmi les plus mal payés, et maintenus dans la précarité de façon illégale, par la position de la Direction Générale.

Le 16 septembre 2022, le Directeur Général, est contraint d'ouvrir les 119 postes pour les agents qui sont sur des emplois permanents donc budgétés.

C'est une victoire pour les personnels !

C'est la preuve que la CGT a eu raison de ne pas négocier ce qui ne doit pas l'être !